



# Ouvrier / ouvrière pour le pôle agricole (F/H/X)

**ET SI C'ÉTAIT  
VOUS!**

La Province de Namur recrute un ouvrier ou une ouvrière agricole pour les besoins de fonctionnement de l'Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences des Ciney

## Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Entrée en fonction : Dès que possible – en fonction des disponibilités du/de la candidat.e
- Réserve de recrutement valable 5 ans
- Lieu de travail principal : EPASC – rue Saint Quentin, 14 à 5590 Ciney
- Contrat : CDI
- Votre candidature est attendue pour le 14 juin 2026 au plus tard.

## Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC)

Education et formation des jeunes par un enseignement secondaire orienté à partir du 2ème degré vers le savoir-vert et les sciences. Cet enseignement se veut intégré au milieu rural et adapté aux mutations et enjeux de la société grâce notamment à ses outils didactiques (ferme d'application, ateliers agromécaniques, laboratoires, serres,...). Il permet de développer une pédagogie qui allie la théorie à la pratique, et qui prône les valeurs telles que le sens du travail, le goût de l'effort, la créativité, le dynamisme, l'esprit critique et d'analyse, le respect des autres et l'ouverture à la société. L'exploitation agricole didactique de l'EPASC s'étend sur 143 ha et dispose d'un atelier bovins viande (~ 35 BBB), un atelier bovins lait (~ 55 PN / PR), un atelier ovin, un atelier poulets de chair bio et des grandes cultures (en conventionnel et en bio).

## Votre mission / Vos missions

Au sein du pôle agricole, vous assurez l'exécution des activités agricoles spécifiques de la ferme sous l'autorité de vos responsables. Ce métier recouvre de multiples fonctions et reprend de nombreuses tâches manuelles et intellectuelles.

Vos missions s'inscrivent dans le cadre de la ferme d'application de l'EPASC et peuvent autant se dérouler à l'intérieur qu'à l'extérieur. Vous assurez également la circulation de l'information vers votre hiérarchie.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse [daccota@province.namur.be](mailto:daccota@province.namur.be)

**Remarque :**

Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).

Nous vous voulons dans notre **équipe** !



## Votre profil

- Être titulaire d'un CESS à orientation agricole (technicien-ne en agriculture, sciences agronomiques...)
- Conditions générales d'accès : être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques.
- Emploi pouvant être physiquement éprouvant
- Horaire flexible
- Permanences à la ferme (week-end et jours fériés)
- Possibilité d'être rappelé-e en cas d'urgence

## La procédure de sélection

### L'examen sera constitué de deux parties :

- **Épreuve écrite** (éliminatoire - minimum requis 60%) portant sur les compétences techniques nécessaires à la fonction d'ouvrier ou d'ouvrière agricole au sein d'une ferme (hygiène, alimentation et rationnement, conduite de machines agricoles et sécurité,...)
- **Épreuve orale** (éliminatoire - minimum requis 60%) permettant d'évaluer les motivations, la perception de la fonction et les compétences techniques liées à la fonction.

## Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap.

Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse [daccota@province.namur.be](mailto:daccota@province.namur.be)

Nous vous voulons dans notre **équipe** !

## Nous offrons

### Contrat

- Régime de travail : Temps plein (38 heures par semaine)
- Type de contrat : Contrat à durée indéterminée
- Estimation de la rémunération : grade d'ouvrier-ère (classe 2) – D4
  - Brute mensuelle indexée (2026) avec 0 année d'ancienneté à temps plein : 2.737,01€
  - Brute mensuelle indexée (2026) avec 6 années d'ancienneté à temps plein : 3.109,62€

Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse [daccota@province.namur.be](mailto:daccota@province.namur.be)

### Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Assurance hospitalisation après un an d'occupation ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Remboursement de 0,37 euro/km parcouru en vélo.

## Comment postuler?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi.

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse [daccota@province.namur.be](mailto:daccota@province.namur.be) ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines (DACCOTA), rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 14 juin 2026 au plus tard.**

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Julie TEIRLYNCK au 081/77.54.53 ou via l'adresse mail [daccota@province.namur.be](mailto:daccota@province.namur.be)